

Consultation prébudgétaire fédérale de 2017

Présentation au Comité permanent des
finances de la Chambre des communes

Août 2016

Saisir les occasions de croissance durable



ASSOCIATION CANADIENNE DE
L'INDUSTRIE DE LA CHIMIE

Gestion responsable^{MD}

Notre engagement envers le développement durable.

➤ Sommaire

L'industrie nord-américaine de la chimie connaît une croissance sans précédent et le temps est venu, pour le Canada, de créer un contexte fiscal propice à de nouveaux investissements et à la création d'emplois pour les Canadiens, ainsi qu'à la croissance et à la prospérité des collectivités. Mais il faudra, pour y parvenir, de l'audace et du leadership.

Recommandations

1. Rendre permanente la prolongation sur 10 ans de la *déduction pour amortissement accéléré* (DAA) pour les manufacturiers; indiquer que le Canada est favorable à de nouveaux investissements visant à améliorer la valorisation des ressources.
2. Instaurer un crédit d'impôt à l'investissement ou une DAA de 100 % pour au moins 10 ans, spécifiquement applicables à la transformation des ressources du Canada en produits manufacturés.
3. Mettre en place un taux d'imposition spécial des bénéfices de fabrication et de transformation (F et T) afin de stimuler la mise en valeur de nos ressources naturelles, sous la forme d'une réduction de deux points de pourcentage du taux d'imposition des bénéfices de F et T (en faisant passer le taux d'imposition actuel des sociétés de 15 à 13 %).
4. Soutenir la mise à jour de l'Inventaire national des rejets de polluants afin d'améliorer l'accessibilité du public et la compréhension de l'inventaire, tout en simplifiant, en même temps, le processus de saisie de données pour l'industrie.
5. Dans le cadre de l'élaboration de mesures d'atténuation des émissions de carbone, mettre en œuvre une approche équilibrée qui satisfait aux objectifs nationaux en matière de changements climatiques tout en évitant les chevauchements avec les programmes des provinces; soutenir l'élaboration, la fabrication et l'utilisation de solutions et de produits à faible émission de carbone.
6. Investir dans le renouvellement et l'expansion d'une infrastructure de lignes ferroviaires sur courtes distances afin d'améliorer l'accès aux marchés et d'accroître la sécurité et l'efficacité du réseau de transport au Canada.

› L'industrie canadienne de la chimie

L'industrie canadienne de la chimie contribue de manière importante à l'économie de notre pays. Elle convertit et valorise les ressources brutes, comme le gaz naturel, le pétrole brut, les minerais et la biomasse, en produisant des biens intermédiaires qui servent d'apport à d'autres secteurs de l'industrie de la chimie et à presque tous les secteurs manufacturiers. En 2015, les marchandises expédiées ont totalisé 53 milliards de dollars, ce qui classe l'industrie de la chimie au quatrième rang du secteur manufacturier; les exportations ont atteint 38 milliards de dollars, chiffre dépassé uniquement par l'industrie automobile.

Parmi les employeurs du secteur manufacturier, l'industrie de la chimie arrive au sixième rang. Elle génère 87 500 emplois directs. Le personnel qui y travaille est hautement qualifié et bien payé. D'autres emplois sont, en outre, créés par les activités d'achat de l'industrie. Statistique Canada a évalué que pour chaque emploi au sein de l'industrie, cinq emplois indirects sont créés. En tout, 525 000 emplois au Canada dépendent de l'industrie de la chimie.

La mise en valeur des ressources en gaz de schiste, en Amérique du Nord, a fait en sorte que le prix du gaz naturel est l'un des plus bas au monde. Ce bas prix est important pour les sociétés pétrochimiques puisque le gaz naturel est une source d'énergie aussi bien qu'une source primaire de matière première, ce qui est encore plus important. Dans presque tous les autres pays, les produits pétrochimiques sont issus du pétrole brut et de charbon à plus forte intensité carbonique.

L'industrie de la chimie du Canada, toutefois, ne compte que pour 1 % des 5,2 billions de dollars de l'industrie transnationale, et nous devons travailler fort pour attirer des investissements internationaux. Le Conseil américain de l'industrie de la chimie estime que de nouveaux investissements de l'ordre de 164 milliards de dollars américains sont annoncés ou en cours de réalisation dans l'industrie de la chimie nord-américaine; ils sont largement attribuables au gaz de schiste. Une bien petite partie de ces investissements se font au Canada et nous croyons qu'il serait possible d'en attirer beaucoup plus. Mais pour y parvenir, il faut rendre aussi attrayants que possible tous les facteurs de décision relatifs aux investissements.

La suite de cette présentation se concentre sur les mesures que le gouvernement fédéral pourrait prendre pour aider l'industrie de la chimie à atteindre ses objectifs d'expansion, d'innovation et de prospérité, et de la sorte contribuer à la croissance économique du Canada.

1. Fiscalité

La prolongation sur 10 ans de la *déduction pour amortissement accéléré* (DAA) applicable à la nouvelle machinerie et au nouvel équipement qui a été annoncée dans le budget de 2015 constitue un grand pas afin d'attirer plus d'investissements au Canada. Il faut au moins cinq ans pour réaliser de grands projets en chimie, de la conception au début de la production. La prolongation de la DAA permet aux sociétés de tenir compte de l'incidence de celle-ci sur leur

processus de sélection d'un emplacement. Cette mesure correspond à un traitement permanent aux États-Unis et, pour que le Canada reste concurrentiel, il faut la rendre permanente ici aussi. L'ACIC croit qu'il faut faire plus d'efforts pour encourager la valorisation des ressources et pour attirer de nouveaux projets au Canada.

Recommandations

1. **Rendre permanente la prolongation sur 10 ans de la DAA pour les manufacturiers; indiquer que le Canada est favorable à de nouveaux investissements visant à améliorer la valorisation des ressources.**
2. **Instaurer un crédit d'impôt à l'investissement ou une DAA de 100 % pour au moins 10 ans, spécifiquement applicables à la transformation des ressources en produits manufacturés.**

Le taux fédéral d'imposition des sociétés, à 15 %, constitue un avantage concurrentiel sur les États-Unis. Il est important que le Canada veille à maintenir cet état de choses et à s'ajuster à d'éventuelles modifications aux États-Unis.

L'ACIC se préoccupe de dérapages au sujet du taux d'imposition des sociétés, comme ceux que connaissent déjà certaines provinces particulièrement importantes pour notre secteur. Comme c'est l'ensemble du fardeau fiscal qui importe aux sociétés et aux investisseurs, les augmentations de celui-ci, à n'importe quel ordre de gouvernement, touchent l'environnement d'exploitation tout entier des entreprises. Il faut que les ordres de gouvernement réfléchissent ensemble à davantage de mesures pour stimuler le secteur manufacturier au Canada.

Recommandation

3. **Mettre en place un taux d'imposition spécial des bénéficiaires de fabrication et de transformation (F et T) afin de stimuler la mise en valeur de nos ressources naturelles, sous la forme d'une réduction de deux points de pourcentage du taux d'imposition des bénéficiaires de F et T (en faisant passer le taux d'imposition actuel des sociétés de 15 à 13 %).**

Des mesures audacieuses sont nécessaires à l'obtention de nouveaux investissements, lesquels, à leur tour, feront profiter le Canada d'une croissance rentable à long terme, croissance dont le cycle est à contre-courant de celui de nos secteurs fondés sur les ressources.

2. Productivité et intendance environnementale

L'amélioration de la productivité de l'industrie de la chimie dépend de la capacité du Canada à attirer des investissements. Les nouveaux projets, en effet, utilisent toujours les technologies les plus récentes, lesquelles entraînent des avantages aussi bien économiques qu'environnementaux. L'industrie vise à attirer des investissements qui valorisent les ressources naturelles du Canada, et les transforment en occasion de mettre en œuvre les meilleures technologies qui soient.

L'industrie de la chimie s'engage activement depuis des dizaines d'années à mettre en œuvre des initiatives qui améliorent la durabilité écologique de ses opérations et qui en réduisent les dommages tout au long du cycle de vie de ses produits. Depuis 1992, les membres de l'ACIC ont réduit sur une base volontaire leurs émissions nettes de gaz à effet de serre de 69 %, leur élimination de déchets dangereux de 64 % et leurs rejets dans l'eau de 99 %.

En outre, dans le cadre de l'éthique de Gestion responsable^{MD} de l'ACIC, nous soutenons l'objectif qui vise à communiquer de manière ouverte et transparente avec tous les Canadiens les données relatives aux rejets de polluants dans l'air, l'eau et le sol. À cette fin, et aussi afin d'appuyer l'élaboration de politiques fondées sur des faits, l'ACIC croit que le système Gestionnaire d'information du Guichet unique (GIGU) de l'Inventaire national des rejets de polluants (INRP) devrait être amélioré afin d'en accroître la convivialité, la qualité des données et l'accessibilité. L'ACIC croit que ces renseignements devraient être accessibles à qui veut savoir quels polluants sont rejetés dans sa collectivité en fonction de son code postal, de son bassin atmosphérique, de sa collectivité et d'autres désignations de lieux géographiques.

Recommandation

4. **Soutenir la mise à jour de l'INRP afin d'en faciliter la consultation par le public et la compréhension de l'inventaire, tout en simplifiant le processus de saisie de données pour l'industrie.**

L'industrie de la chimie au Canada joue déjà un rôle de chef de file mondial en matière de faibles émissions de gaz à effet de serre (GES) en raison de : la disponibilité de nouvelles matières premières à faible teneur en carbone; les dépenses d'investissement de plus de 12 milliards de dollars engagées depuis 10 ans pour restructurer les procédés et les produits; l'accès à l'un des réseaux électriques nationaux qui produit, en moyenne, le moins de GES; les mesures de conservation de l'énergie.

En outre, les innovations apportées aux produits par l'industrie ont été déployées efficacement afin de réduire les émissions dans des secteurs comme l'habitation, les transports, l'alimentation et les déchets. Les recherches montrent que pour chaque unité de GES émise dans le cadre de la fabrication de produits chimiques, les produits et les technologies de l'industrie entraînent une réduction nette de 2,6 unités émises au cours du cycle de vie d'un produit.

À l'heure actuelle, l'industrie fait face à une grande variété, au sein des provinces, de mesures d'atténuation des changements climatiques et de régimes de tarification du carbone. Au lieu de multiplier ces régimes et mesures, il serait possible d'atteindre les objectifs nationaux relatifs aux changements climatiques en éliminant les barrières qui limitent la capacité de l'industrie à soutenir la concurrence dans la nouvelle économie sobre en carbone; on pourrait, par exemple, faciliter l'accès aux matières premières à faible teneur en carbone (le gaz naturel, p. ex.) afin de fabriquer des produits durables au Canada. Au moment où nos principaux partenaires commerciaux n'imposent pas activement de régimes de tarification du carbone, il est de plus en plus difficile de faire

valoir l'avantage d'investir au Canada. L'industrie, et les Canadiens en général, y perd lorsque la production intérieure et les émissions qui y sont liées sont tout simplement déplacées à l'étranger.

Recommandation

5. **Dans le cadre de l'élaboration de mesures d'atténuation des émissions de carbone, mettre en œuvre une approche équilibrée qui satisfait aux objectifs nationaux en matière de changements climatiques tout en évitant les chevauchements avec les programmes des provinces; soutenir l'élaboration, la fabrication et l'utilisation de solutions et de produits à faible émission de carbone.**

3. Infrastructure et collectivités

L'industrie des produits chimiques est fortement axée sur l'exportation puisque plus de 70 % de sa production est vendue sur les marchés internationaux. De ces exportations, plus de 70 % sont expédiées aux États-Unis. Les marchés les plus importants sont ensuite la Chine et l'Union européenne. Puisque les États-Unis investissent massivement dans la production du secteur élargi de la chimie, le Canada doit se montrer de plus en plus concurrentiel afin de conserver ses parts de marché tant aux États-Unis que dans les marchés du tiers monde.

Une circulation sûre, fiable, efficace et concurrentielle des marchandises, par train en Amérique du Nord et par bateau ailleurs, est un facteur concurrentiel important. L'ACIC et ses membres soutiennent les efforts du gouvernement fédéral pour régler les questions ferroviaires, favoriser la circulation vers les États-Unis, améliorer l'efficacité de nos installations portuaires et du trafic intermodal, et négocier un meilleur accès aux marchés par des accords de libre-échange.

L'un des principaux enjeux est l'infrastructure de transport ferroviaire sur courtes distances. Les lignes ferroviaires sur courtes distances utilisent des voies ferrées de faible densité. Elles alimentent le trafic vers les voies principales tout en le drainant à partir de ces dernières, et font partie intégrante du système de transport par train au Canada. Cependant, leur capacité financière limite la possibilité d'en améliorer l'infrastructure afin de satisfaire aux normes de chargement des wagons de l'industrie ferroviaire nord-américaine, surtout si on les compare aux voies de première catégorie.

Recommandation

6. **Investir dans le renouvellement et l'expansion d'une infrastructure de lignes ferroviaires sur courtes distances afin d'améliorer l'accès aux marchés et d'accroître la sécurité et l'efficacité du réseau de transport au Canada.**

Cette approche est celle que suivent les États-Unis, où les lignes sur courtes distances ont accès à plusieurs initiatives fédérales ou à l'échelon de l'État, dont des subventions, des programmes de prêt économiques et des crédits d'impôt. Ce modèle de financement permettrait aux lignes sur courtes distances du Canada d'investir dans leur infrastructure de

manière à satisfaire aux nouvelles exigences réglementaires, augmenter la capacité de chargement et améliorer leur efficacité. Les avantages qu'en tirerait le public seraient considérables.

4. Emplois

Le secteur de la chimie est une industrie manufacturière de pointe qui s'appuie sur une main-d'œuvre hautement qualifiée et bien payée. Le salaire moyen dans le secteur manufacturier s'élevait à 54 400 \$ en 2015 et celui de l'industrie de la chimie, à 96 400 \$, ce qui est bien plus élevé. De plus, 38 % des employés de l'industrie possèdent un diplôme universitaire, ce qui classe le secteur au deuxième rang de tous les secteurs manufacturiers.

Si tous les ordres de gouvernement font des efforts soutenus afin que le Canada devienne une destination de choix pour les investisseurs et conserve cette position, nous attirerons de nouveaux investissements, lesquels se traduiront par la création d'emplois bien rémunérés, tout en consolidant ceux qui existent déjà.

> Conclusion

L'Amérique du Nord connaît une reprise du secteur manufacturier. Le Canada doit y prendre part, et les années à venir offrent des perspectives de croissance et de rendement élevé. Toutefois, beaucoup reste à faire au Canada pour récolter les fruits associés à d'importants nouveaux investissements. Il est maintenant temps que tous les intervenants passent à l'action afin de profiter au maximum de cette occasion.

Qui sommes-nous

L'Association canadienne de l'industrie de la chimie (ACIC) est la voix de l'industrie canadienne de la chimie. Elle représente plus de 50 sociétés du secteur de la chimie ainsi que des partenaires de transport partout au pays, des plus importants fabricants de produits pétrochimiques, inorganiques et chimiques spéciaux aux manufacturiers de bioproduits, en passant par les technologies liées à la chimie et les entreprises de recherche-développement. L'ACIC est reconnue pour son rôle de chef de file mondial dans l'intendance de produits chimiques durables grâce à sa Gestion responsable^{MD}, une initiative appréciée. Pour en savoir plus à ce sujet, consultez le site www.chimiecanadienne.ca.